AU SENAT

AVANT LA SÉANCE

La commission sénatoriale, chargée d'examiner le projet relatif à la répression des outrages aux bonnes mœurs, a adopté le projet du gouvernement, en l'aggravant toutefois au point de vue de la peine.

— On sait que les trois groupes opportunistes du Sénat ont consenti à reprendre les relations avec la gauche radicale démocratique. Cette décision a été communiquée aujourd'hui à ce dernier groupe par son président, M. Peytral.

LA SEANCE

Présidence de M. Loubet, président.

La séance est ouverte à 2 h. 20.

Les droits sur les plombs

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi relative à l'établissement d'un droit d'entrée sur le plomb, ses minerais enrichis et ses dérivés divers.

L'urgence est déclarée.

M. Poirrier demande au Sénat de ne pas voter les droits proposés par la commission, qui favoriseraient la constitution d'un monopole pesant sur le commerce français et l'accepter le taxe voté par la Chambre qui maintient le *statu quo*.

M. Mouzerville, rapporteur, répond que la fixation des établissements dont a parlé M. Poirrier est loin d'être aussi prospère qu'il l'a présentée et que les droits proposés par la commission sont exigés par la force des choses, afin de permettre à notre industrie nationale de soutenir la concurrence étrangère.

M. Marquis dit que le Sénat qui rétablira le droit nouveau augmentera donc les prix de vente, ce qui sera déplorable tant au point de vue de la vente à l'intérieur qu'à celui de l'exportation. Enfin le projet porte préjudice à une industrie qui pouvait compter sur la stabilité du régime économique établi en 1892 et qui ne peut être privée des avantages dont elle jouit sans une injustice frappante.

M. Boucher déclare que l'efficacité du droit est incontestable, et d'après tous les renseignements officiels il permettra aux mines françaises de produire la moitié du plomb nécessaire au pays. Le Sénat votera donc les droits que sa commission lui propose d'accord avec le gouvernement.

M. Poirrier ne croit pas que le droit ait la moindre utilité au point de vue de la défense nationale. Il existe en France de telles quantités de plomb que l'on ne saurait craindre d'en manquer.

M. Mouzerville insiste que le droit sera tout à fait insuffisant pour faire renaître l'exploitation des mines abandonnées.

M. Poirrier insiste de nouveau pour l'adoption du projet tel qu'il a été voté par la Chambre.

M. Girvart dit qu'il est de toute justice d'accorder au plomb la récupération qui est accordée à toutes les autres industries ; ce sera au point de vue de l'intérêt général un acte de sage prudence.

Ce projet de la commission est adopté par le Sénat.

La séance est levée à 5 heures.

CHOSES ET AUTRES

LES TRANSFORMATIONS DIVINES

L'incendie du bazar de la Charité de Paris a jeté dans l'oubli qui étend insensiblement son voile sur les plus grands événements. Il a resté il est bien malséant de verser trop de larmes sur les malheureuses victimes de cette fête aristocratique, puisque leur Dieu, dont les décisions sont impénétrables et doivent être acceptées sans murmures, les a rappelées vers lui ; et comme pour témoigner que les grandes douleurs ne sont pas éternelles, l'Eglise elle-même, en la personne du nonce du pape, a donné le signal de la reprise des fêtes, dans ce monde où le deuil est pompeux, mais court.

Vraiment, le Dieu biblique se dépouille d'une façon trop audacieuse de son antique simplicité. Il se transforme comme sous l'influence d'un simple mécanisme ; il s'adapte à toutes les exigences de ses adorateurs et après avoir été tour à tour le maître suprême des rois et des empereurs, il daigne abaisser un regard protecteur sur les gouvernants de notre République.

Pourquoi ne serait-il arrêté dans cette voie de progrès ? Pourquoi serait-il toujours resté dans les trop mystérieuses profondeurs de son ciel ? Il descend maintenant au milieu de nous avec une familiarité déconcertante ; et laissant à la porte des salons sa réputation d'austérité et d'incorruptibilité, il y entre écouter la musique terrestre, et d'un œil bienveillant, où, rien que bienveillant, il contemple l'essaim des jolies femmes en toilettes suggestives.

Tant il est vrai qu'à force de vieillir, on finit par tomber dans une excessive indulgence et par se départir de la prudence la plus élémentaire ! Dieu, qui avait autrefois recours aux miracles, qui envoyait ses apôtres parler de lui un peu partout, qui, plus tard, allumait les autos-dafés de l'inquisition pour soigner sa renommée, Dieu ne craint plus de voir s'envoler son prestige et il lui prend une fâcheuse envie de goûter des fruits défendus.

La civilisation, celle des bourgeois évidemment, défriche les parts de ses plus incultes du monde, et, ne sachant plus le retenir ni le garder soumis à des lois établies dans des temps reculés et devenues aujourd'hui trop étroites, son créateur s'est mis à la tête du mouvement. Il ne lui reste plus que ce moyen de sauver sa suprématie ou sa raison d'être. Dans la haute Eglise et dans les classes qui fraternisent avec elle, qui boivent avec elle à l'oppression du reste du genre humain, on consent bien à l'accepter encore, mais sous la condition qu'il ne soit plus un gêneur, et qu'il veuille bien toujours répandre des trésors d'indulgence, sans jamais tenter un rappel à l'ordre.

***

Après tout, c'est un rôle bien facile à remplir et Dieu s'est résigné, trop facilement même, tant il glissait sur une pente rapide et dangereuse. Nous autres socialistes nous ne chercherons ni à l'avertir, ni à le faire revenir de son égarement. Qu'il reste, qu'il devienne plus que jamais l'âme des nobles sociétés.

Elles seules ne le sauveront point de la chute inévitable, car il y a aussi, et en plus grand nombre, les simples qui ne s'abandonnent plus avec autant de confiance et dépouillent leurs dernières illusions. Ceux-là, avec leurs âmes frustes, sont allés au christianisme aussi longtemps qu'il s'est présenté à eux comme un palliatif des misères humaines et comme le seul gardien des notions de justice, de bonté et de charité. Ils ont été séduits par ses légendes naïves, tout empreintes d'une facile poésie.

Mais la comédie, que des raffinements d'habileté ont fait durer des siècles, tourne maintenant au grotesque. Le dieu populaire abandonne résolument ses alliés particuliers pour devenir tout à fait mondain ; mais en même temps, il se détache de ses plus ardents défenseurs. Plus il se fait voir de près, plus il laisse sur son passage d'amères déceptions.

Nous qui ne trompe avec autant d'impudence, brûlez sans regret ce que vous avez adoré et tournez-vous vers le Socialisme ; il ne laissera point de vide dans votre âme ; mais sur les ruines de vos anciennes croyances, il élèvera une nouvelle religion qui, celle-là, ne sera pas un leurre.

LOUIS D...

UNE NOCE MOUVEMENTÉE

Paris, 31 mai.

C'est une noce peu banale, celle qui parcourait, dans la journée d'hier, les rues de Vincennes.

M. X..., cultivateur à Montreuil-sous-Bois, s'unissait, dans la matinée, à la mairie de la commune, à une jeune et charmante fille, pour laquelle il avait un amour profond, dont il ne tardait pas à lui donner, du reste, les preuves les plus frappantes.

A la sortie de l'église, la noce se rendit dans un établissement de la rue de Paris, à Vincennes, où l'attendait un déjeuner fort copieux arrosé sans doute d'excellent vin.

A la fin du repas, le frère du marié embrassa sa belle-sœur, et cet acte tout ordinaire alluma la jalousie de son parent qui, quittant sa place, se précipita sur lui et le frappa violemment.

Les convives parvinrent, non sans peine, à calmer les combattants, et, le calme rétabli, la noce monta en voiture pour se rendre à la Porte Jaune.

Là, le marié crut s'apercevoir que son frère faisait les yeux doux à sa femme, et la lutte recommença avec plus d'acharnement ; on arriva encore à les séparer, et les invités prirent de nouveau la voiture pour regagner Vincennes.

Là, un convive ayant proposé de s'arrêter, on descendit de la tapissière ; mais, à peine sur la chaussée, les deux frères en vinrent encore aux mains, et, cette fois, la mariée, ayant voulu intervenir pour les séparer, reçut de son mari une maîtresse correction.

Les inspecteurs des tramways et les gardes du bois, témoins de la lutte, intervinrent alors pour faire cesser le combat et faire remonter dans les voitures ces lutteurs enragés, dont les vêtements n'étaient plus que des loques.

Les conjoints se souviendront longtemps du premier jour de leur vie commune, et l'avenir ne s'ouvre pas rose pour la mariée avec un époux aussi jaloux.

A la Chambre italienne

Rome, 31 mai.

M. Imbriani a interpellé le gouvernement au sujet du conflit gréco-turc.

Le ministre des affaires étrangères a répondu que l'Italie a appuyé le concert européen qui a assuré la sécurité de l'Europe. S'il n'a pas conjuré le conflit gréco-turc, ce concert a conjuré le péril européen.

M. Imbriani, non satisfait par cette réponse, a déclaré qu'il présenterait une motion spéciale.

CHRONIQUE

A LA FIN DE MAI

Les arbres n'ont pas encore complètement terminé leur toilette d'été que déjà le mouvement de retraite se caractérise chez quelques végétaux, car ils ont leurs éphémères tout comme les insectes.

En regard de ces moucherons imperceptibles grouillant à l'état de buée dans le rayon de soleil qui leur a donné la vie et qui les verra mourir, il existe également des plantes dont l'existence se mesure pas un petit nombre d'heures ; celles-ci se hâtent de végéter au premier appel du printemps : strictes observatrices de la consigne, elles apportent le même empressement à épanouir leurs fleurettes, puis ayant rempli leur rôle, elles disparaissent et pour de longs mois rentrent dans le sommeil.

Parmi ces triomphateurs d'une journée, nous vous citerons les lierres ou grandes scrofulaires qui pullulent dans nos bois et dans quelques près humides, couvrant souvent d'assez vastes espaces d'un tapis d'un vert éclatant formé par l'agglomération de leurs pieds serrés les uns contre les autres ; leur feuillage oblong, se terminant en pointe, apparaît aussitôt que la température s'est un peu adoucie.

Peu de jours après, dès les premiers jours d'avril, apparaissent des fleurs : sans aucun doute, elles auraient quelque outrecuidance si elles prétendaient lutter de beauté avec les plus humbles inflorescences de nos plates-bandes, mais l'effet de ces étoiles d'or sur cette zone de verdure ayant l'éclat simon les feux de l'émeraude est des plus charmants à rencontrer.

Naturellement cette parure est plus prompte encore à s'effacer que ne le sera la plante elle-même, elle disparaît rapidement, puis les pétioles des feuilles jaunissent eux-mêmes les uns après les autres, puis ces feuilles nées le mois précédent, sont envahies à leur tour par tous les signes de la caducité : elles jaunissent, blanchissent, se recroquevillent et quand arrive le mois de mai, elles ont à peu près disparu, le brillant tapis de verdure s'est évanoui.

Ne plaignons pas trop les ficaires ; elles sont allées tout simplement se retremper dans le sein maternel de la terre. Les renflements du lierre sont restés à fleur de sol ; ils y forment des nodosités qui ont un peu l'aspect de petites figues et qui passent l'hiver dans cet état. M. R. Stefani, dans son traité des plantes des champs déclare que ce sont ces excroissances en forme de figue qui ont valu à la plante le nom par lequel elle est désignée.

Un ancien botaniste, Ventenat, prétend au contraire que ce nom lui a été donné parce qu'on en se servait autrefois du suc de ses feuilles pour guérir une espèce de tumeur indolente qui avait la forme d'une figue. Vous avez le choix entre ces deux étymologies ; pour notre compte, nous préférons la première à la seconde.

***

Les tourterelles ne sont pas moins exactes que les coucous à signaler leur arrivée à tous les alentours des bois qu'elles se proposent d'habiter. Moins sauvages que les seconds, elles viennent annoncer la bonne nouvelle jusque dans les jardins entourant les habitations. Comme elles n'ont aucune répugnance pour notre voisinage, il n'est même pas impossible qu'elles y établissent leur nid si elles découvrent un arbre qui soit bien à leur convenance.

Quand il s'agit de ce choix de haute importance elles ne paraissent pas avoir de préférence nettement déterminée : tantôt elles s'installeront dans les branches hautes de quelque pin, dont le feuillage épais décramera inférieurs les dissimule et les protège ; tantôt elles chercheront un abri dans un taillis et, dans ce dernier cas, établiront le gîte de la future famille à quelques mètres de distance de la surface du sol. La construction de ce nid n'exige point de grands efforts de génie et n'entraîne point une grande dépense de travail de la part des deux oiseaux. Il est de forme plate et composé de bûchettes rapprochées les unes des autres.

Les tourterelles font preuve d'un certain éclectisme dans le choix des matériaux ; au besoin elles imitent l'architecture moderne en faisant entrer le fer dans la construction de leurs maisons aériennes. L'ancien inspecteur des forêts de Marly, M. Récopé, possède plusieurs nids de tourterelles composées entièrement de petits bouts de treillages en fer et datant d'une année où l'établissement des entrelissages avait multiplié les rognures dans les taillis.

Les tourterelles pondent dans ce nid deux œufs qu'elles couvent alternativement avec soin si jaloux que, lorsqu'une main profane vient à y toucher, elles les abandonnent et s'en vont chercher un autre asile ; telle est du moins la croyance populaire ; mais nous la croyons même entachée de quelque exagération, car nous avons maintes fois, mû par la curiosité enfantine, commis ce petit sacrilège et cela n'a pas empêché le ménage de poursuivre son œuvre de reproduction.

Les deux petits qui en proviennent sont également aburris et élevés par le mâle et la femelle avec une grande sollicitude. Ils poussent rapidement, comme tous les colombins et leurs ailes sont déjà solides quand arrive le mois d'août, époque où commence le passage de retour pour ces oiseaux. Ils vont hiverner dans le sud.

***

J'ai exposé, il y a quelques années, mon peu de confiance dans quelques anecdotes dotant les animaux d'une certaine compréhension de la mort, après avoir observé des tourterelles, et bien qu'elles ne soient pas très richement douées sous le rapport de l'intelligence, il m'a semblé que cet oiseau n'était pas complètement étranger au sentiment qui suit la fin de la vie chez un être aimé. J'avais hospitalisé dans un parquet sans habitants un nid de tourterelles mâle dont la femelle avait survécu à son conjoint. Elle couva fort assidûment et amena à bien ses deux petits, mais, comme cela arrive si souvent, le malheur s'acharnait sur cette famille : l'un des deux orphelins mourut à son tour ; l'autre, il est vrai, n'en poussa que mieux, et il commençait à s'emplumer.

Malheureusement, la veuve et son rejeton avaient un voisin et un voisin affligé d'un détestable caractère. C'était un coq de faisan argenté habitant le parquet d'à-côté et communiquant avec le premier par une baie que fermait une trappe.

Comme on connaissait l'humeur farouche du vieux faisan, — mort dernièrement, âgé de vingt quatre ou vingt cinq ans, — lequel avait déjà tué deux poules qu'on lui avait généreusement données pour adoucir les rigueurs de son isolement, il va sans dire que la trappe ci-dessus était toujours rigoureusement close.

Un jour de nettoyage, cependant, le jardinier, qui avait soins des captifs, ne fut pas assez vif et le coq argenté se glissa dans le parquet de la pauvre voisine ; il devait avoir d'instinct deviné sa distribution et, sautant immédiatement sur une traverse, il commença à cribler de coups de bec la malheureuse tourterelle et son tourteau qui se trouvait à côté. L'homme qui avait un détour à faire pour courir à ce parquet, n'arriva pas assez vite pour les défendre, et, attiré par ses cris, j'y fus avant lui.

La mère, cramponnée aux bords du nid, sans se laisser épouvanter par la taille et les grondements de l'assaillant, défendait de son mieux son enfant répondant par de vigoureux coups d'ailes à chacun des coups de bec du vieux coq.

Mais la disproportion des armes était encore plus forte que celle des tailles et je voyais déjà des gouttelettes de sang perler sur le plumage de la pauvre colombe ; mon intervention arrivait à temps ; le faisan quitta ses premières victimes pour s'élancer sur moi, car un homme ne lui faisait pas peur et on n'entrait jamais dans son parquet sans s'être préalablement muni d'un bâton. Néanmoins, nous parvînmes à le forcer à réintégrer son domicile.

La tourterelle, malgré son cou saignant, s'était replacée sur son nourrisson, glissant ma main avec précaution pour ne pas effarouche la mère, j'attirai à moi le petit : il était tout ensanglanté, le crâne ouvert par un des premiers coups du faisan. Il était mort.

Cependant, à ma grande surprise, la mère ne quitta point son poste, continuant de le couver avec autant d'assiduité que lorsqu'il était encore vivant. Comme maintes fois j'avais vu des oiseaux rester absolument indifférents à la mort de leurs petits, je voulus en avoir le cœur net de cette démonstration ; je laissai cette mère acharnée dans son nid ; je revins trois ou quatre heures après : le tourteau n'était pas seulement insensible, il était à peu près froid, et, cependant, la tourterelle continua jusqu'au lendemain d'essayer de réchauffer les tristes restes de son enfant.

G. DE CHERVILLE.

DERNIÈRE HEURE

SINISTRE MARITIME

St-Pierre-Miquelon, 31 mai.

Le trois-mâts, barque *St-Pierre*, a été abordé sur le grand banc par le steamer *Anatole* et a coulé à pic.

L'équipage du *St-Pierre* a été conduit à Miquelon.

AU REICHTAGT ALLEMAND

Berlin, 31 mai.

La Chambre des députés de Prusse a adopté en troisième lecture le projet de loi concernant les associations, tel qu'il a été adopté en deuxième lecture.

Tous les amendements ont été rejetés à l'exception d'un seul, qui a été présenté par M. Lemann et qui est peu important.

A LA BOURSE DU TRAVAIL

Paris, 31 mai.

Une réunion organisée par le syndicat des employés à la Bourse du travail a adopté par acclamation un ordre du jour demandant la suppression du surmenage, la diminution des heures de travail et une journée de repos hebdomadaire pour tous les travailleurs.

DERNIÈRES NOUVELLES

RÉGIONALES

DOUBLE NOYADE A FOURMIES

FOURMIES, 31 mai.

Dimanche, vers une heure, les frères Servien Jules, 28 ans, fileur ; Servien Emile, et leur beau-frère, Pauporté Léon, 17 ans, rattacheur, se promenaient le long des étangs des Moines, quand ils eurent la malencontreuse idée de prendre un bain.

Servien Jules et Pauporté étaient à peine dans l'eau que, tout à coup, ce dernier se mit à crier « au secours ». Immédiatement, Jules Servien se porta à son aide, mais soit qu'il ne sut pas nager, soit pour une autre cause, les deux baigneurs disparurent sous l'eau.

Servien Emile, qui se trouvait sur le bord, se jeta tout habillé dans l'étang. Malheureusement, son frère Jules, l'ayant saisi par le cou, le courageux sauveteur dut borner ses efforts à se dégager des étreintes inconscientes du baigneur, et c'est à grand peine qu'il put regagner la rive.

En ce moment, d'autres personnes, qui arrivaient sur le lieu du drame, se mirent à la recherche des noyés, mais l'asphyxie avait fait son œuvre et on ne retira que deux cadavres.

Cet accident a produit en ville une triste impression, les deux noyés étant des ouvriers très estimés.

INCENDIE A TOURCOING

TOURCOING, 31 mai.

Un incendie a complètement détruit hier soir, vers six heures, les ateliers et magasins occupés par M. Alfred Dupont, laveur de laines, rue de la Belle Vue.

C'est M. Deltombe, cabaretier, même rue, qui, le premier, a vu le feu et a pu donner l'alarme. En quelques instants, les pompiers se transportèrent sur les lieux et attaquèrent vigoureusement l'incendie sur toutes ses faces.

Mais leurs efforts durent bientôt se borner à préserver les constructions voisines du lieu de l'incendie : les magasins de M. Robbe et la fabrique de Revolver-Masure. Tout l'atelier de M. Dupont ne formait plus qu'un immense brasier où se consumait quantités de marchandises, déchets de laine et emballages.

Les dégâts sont importants. Ils s'élèvent à près de soixante mille francs rien que pour les marchandises brûlées. Pour l'immeuble qui appartient à Mme veuve Lingre, les pertes sont évaluées à vingt mille francs environ. Il y a assurance.

LA GRÈVE DE COMINES

Les patrons persistent. — Conférence du citoyen G. Devraigne. — La grève acclamée

Malgré tous les efforts tentés par les ouvriers rubaniers pour arriver à la conciliation, le refus est toujours formel du côté des patrons. Les grévistes observent le calme le plus parfait, ne voulant pas donner au gouvernement une journée de Fourmies.

Que peuvent les mesures patronales contre les justes revendications de ces braves travailleurs ? Quand on a le droit pour soi, on peut résister, et la victoire économique est certaine.

Répondant à l'appel de nos amis de Comines, le citoyen Georges Devraigne est allé hier examiner la situation faite aux travailleurs par l'entente patronale ; notre ami a reçu l'accueil le plus fraternel. La conférence organisée par le syndicat des rubaniers, a été une longe ovation pour l'orateur et les doctrines socialistes.

Discours de Devraigne

Au siège du syndicat, près de 500 grévistes sont là pour entendre la bonne parole. Le citoyen Henri Verbreugh, vice-président du syndicat, présente notre ami et fait l'éloge du parti socialiste lillois, dont le dévouement à la cause prolétarienne est sans borne.

Dès son apparition à la tribune, le citoyen G. Devraigne est salué par une salve d'applaudissements.

Il commence par examiner de suite la cause de la diminution des salaires dans l'usine de M. Ch. Catteau et dit que cette situation tend à être générale par suite du grand développement du machinisme.

Oui, s'écrie-t-il, vous émettez devant ce salaire de famine que l'on veut vous imposer, vos justes revendications : vous demandez à vivre en travaillant : vous refusez d'être des esclaves et la porte du cabinet patronal reste close.

La sentence arbitrale du juge de paix est méconnue ; vous êtes bien des machines animales de production de capitaux, mais on vous impose le même silence qu'à la machine outil. (Applaudissements).

Dans cette situation, la lutte de classe apparaît dans toute son âpreté. Nous ne la voulons pas, mais malheureusement nous sommes forcés de la constater avec son cortège de misères pour la classe ouvrière.

Pour vaincre votre résistance qui est la lutte pour la vie, on compte sur votre pauvreté.

Devant un tel moyen, votre devoir est tout tracé, vous êtes la force et, par l'union, le capital ne peut que capituler (Applaudiss répétés).

Le citoyen Devraigne félicite bien vivement les petits commerçants de Comines qui ont compris qu'ils devaient dans la lutte entreprise se solidariser avec les ouvriers.

Dans une argumentation serrée, notre ami démontre que si la baisse des salaires existe, il n'y a pas de raison pour que cette situation ne continue pas. Que deviendront alors les petits commerçants dans cette crise, les consommateurs étant des ouvriers ?

Contre les menaces du renvoi de trente camarades, la cohésion de toutes les forces ouvrières doit être plus indissoluble que jamais.

Consentirez-vous à abandonner ainsi ces victimes du régime capitaliste, ceux dont la conduite est guidée par votre intérêt (Non ! Non ! Vive la grève !).

Dans une superbe péroraison, fréquemment interrompue par les applaudissements, Devraigne s'élève avec indignation contre le sans-gêne des exploiteurs qui n'ont même pas un souvenir de reconnaissance pour ceux qui ont édifié leurs fortunes.

Il démontre péremptoirement l'antagonisme qui existe entre les intérêts et précise l'émancipation économique de la classe travailleuse (Applaudissements).

Le citoyen Verbreugh propose un ordre du jour pour la continuation de la grève qui est acclamé avec enthousiasme.

Le citoyen GHESQUIÈRE, adjoint au maire de Lille et conseiller général se rendra aujourd'hui à Comines défendre nos camarades.

***

Le mouvement de solidarité en faveur des grévistes de Comines s'accentue chaque jour.

La Chambre syndicale des mouleurs de fer et en cuivre de Lille et environs, dans son assemblée de commission administrative, a voté la somme de *vingt francs*.

De son côté, la Chambre syndicale de l'industrie textile de Lille et environs, dans son assemblée générale, a voté une somme de *vingt cinq francs*.

Ces exemples seront certainement suivis par toutes les organisations ouvrières de la région.

LILLE

PARTI OUVRIER. — SECTION LILLOISE

Pour répondre à un désir souvent exprimé par les membres du Parti ouvrier, la commission administrative de la section lilloise a décidé la création d'un bureau de renseignements qui se tiendra, à partir du mois de juin, à la Maison du Peuple, tous les mercredis, de 8 h. 1/2 à 10 h. 1/2 du soir.

Ce bureau de renseignements sera composé d'un adjoint au maire, d'un élu et d'un membre de la commission administrative du Parti ouvrier et donnera aux camarades tous les renseignements qu'ils pourraient désirer.

Commencements d'incendie

Trois commencements d'incendie n'ayant occasionné que des dégâts insignifiants, se sont déclarés dans la journée de dimanche : l'un vers une heure de l'après-midi, rue du Vieux Marché aux Chevaux, 1 bis, chez M. Delhay, serrurier ; un autre, vers neuf heures du soir, causé par un pétard lancé par un gamin, rue de la Justice, cour Cogez ; et enfin, le troisième, vers dix heures du soir, allée de la Vieille-Aventure, 1, chez M. Bazin.

Un monument au général Faidherbe

L'administration municipale vient de décider d'ouvrir une souscription populaire à 0,25 centimes, pour l'érection au cimetière de l'Est, d'un monument sur la tombe du Général Faidherbe et d'Achille Testelin. Le Comité de souscription comprendra deux délégués de chaque société de musique, société de chant et société de gymnastique de Lille.

Toutes les sociétés qui voudraient se faire représenter dans ce comité sont priées de faire parvenir à M. le Maire de Lille le nom de leurs deux délégués en indiquant exactement leurs adresses ainsi que le titre de la société et la désignation du siège social.

Commission départementale

La Commission départementale du Nord se réunira le Mercredi 2 juin, à 2 h. 1/2 du soir.

Nomination judiciaire

M. Mantel, juge suppléant au siège de Lille, est nommé juge au tribunal de 1re instance de Béthune, en remplacement de M. Lejardinier, démissionnaire.

VIOLÉE

PAR

JULES DE GASTYNE

PROLOGUE

Et il dit, les mains levées comme pour prendre possession à nouveau de la jeune femme.

— Ce que je veux, c'est que tu le quittes et que tu me suives !

Marianne poussa un cri de terreur.

Elle avait vu l'homme déjà au-dessus d'elle, les bras étendus comme les serres d'un oiseau sinistre.

Elle voulut s'enfuir, appeler.

Il la retint. D'un geste il arrêta dans sa gorge le cri qu'elle allait jeter et répéta à plusieurs reprises, d'air implacable :

— Réponds ! réponds, réponds !

Marianne ne sentait devenir folle. Elle pressentait autour d'elle des regards hilares, comme pour chatoyer un jeune sadique.

Elle était seule sous la charmille, avec son fils et l'homme. Aux environs, sur la route, personne ne se montrait.

C'était l'heure de la grande chaleur. Le soleil dardait sur les chemins ses rayons ardents qui faisaient paraître la solitude plus profonde, le calme plus grand.

Les seuls bruits que l'on entendait étaient de temps à autre un coup de sifflet déchirant jeté par un train qui passait et qui ressemblait à un hurlement de bête blessée.

L'homme prit la main de Marianne, la serra à la broyer, et dit encore, les yeux menaçants, et terrible :

— Réponds ! réponds !

Elle parut sortir d'un rêve, de quelque horrible cauchemar et bégaya.

— Quoi ?

Elle ne savait plus ce qu'il lui avait demandé, tant il y avait dans ses idées d'égarement et d'épouvante.

— Je veux, reprit-il, que tu quittes cet homme.

Elle cria.

— Jacques, mon Jacques !...

— Oui !...

— Le père ?...

— Oui...

Elle se dressa d'un bond, s'échappa des mains qui la tenaient et cria.

— Jamais !

— Je veux, poursuivit l'homme, impitoyable, que tu le quittes et que tu me suives, moi.

De surveur elle recommença.

— Jamais, jamais !

Des lueurs sanglantes apparurent dans les prunelles du misérable.

— Tu as été à moi, dit-il, avant d'être à lui.

— Parce que tu m'as volé mon honneur, cria-t-elle, que tu as abusé lâchement de ta force ?... Mais je te hais, entends-tu, je te hais, je t'exècre... et je te méprise. A toi, moi, jamais, jamais !... J'aimerais mieux cent fois mourir... être foulée aux pieds... traînée dans tous les ruisseaux des chemins, le corps déchiré par tous les cailloux et toutes les ronces... Je ne serais plus qu'une loque informe, boueuse et sanglante, que ma bouche trouverait encore la force de te cracher mon dégoût à la face !

Et se dressant tout à coup, belle, fulgurante, terrible, le doigt en avant, elle lui cria :

— Va-t-en ! va-t-en !

L'homme eut un tressaillement, mais il ne bougea pas.

Il dit :

— C'est bien. Je te tuerai ton amant !

Elle murmura :

— Si je te laisse faire.

Il poursuivit :

— Je te volerai ton fils.

Elle eut un mouvement comme pour l'en défier.

— Tu mais pourtant que je sais tenir mes promesses.

Elle leva les yeux sur lui.

Elle vit son visage dur, impitoyable, inaccessible à tous les bons sentiments que brûlaient toutes les flammes de la passion. Il dit tout bas.

Elle cessa de menacer et tomba à genoux.

Elle se traînait maintenant sur le sol, baignée de larmes, les cheveux épars, aux pieds du misérable, bégayant des mots que la terreur lui arrachait.

— Grâce, pitié... Je n'ai rien fait. Pourquoi me faites-vous du mal ? Grâce pour lui.

— Pour ton amant ?

— Pour mon fils... et pour lui.

Il était debout devant elle, comme grandi par la menace.

Il dit nettement :

— Ni pour l'un ni pour l'autre.

— Mais, s'écria-t-elle, les mains tendues dans une supplication, vous ne pouvez pas faire cela. C'est impossible. Vous voulez me faire peur.

Il déclara :

— Je te donne huit jours.

— Huit jours ?

— Huit jours pour venir me rejoindre.

Elle paraissait ne pas entendre, ne pas comprendre. Elle répétait.

— Huit jours ?

— Oui, fit-il, huit jours. Tu as bien entendu ? Tu as bien compris ? Tu peux venir avec ton fils. Je l'élèverai et je l'aimerai... Je l'aimerai comme je t'aime, toi. Tu entends bien ?... Tu me comprends bien ? Pendant huit jours, à la nuit tombante, je serai à la gare Saint-Lazare, dans la salle des Pas-Perdus. Tu n'auras qu'à prendre et je te ramènerai... si tu me suivras.

Elle avait fait du pas.

Elle ne pouvait plus parler, les mots

effroi était tel que ses yeux restaient hagards, comme privés d'intelligence.

Il ajouta :

— Tu m'entends ? Tu m'entends bien ?

Elle fit oui de la tête sans un mot, sans savoir ce qu'elle répondait.

Il répéta :

— Huit jours... gare Saint-Lazare... Si tu ne viens pas... ou si tu cherchais à me tendre un piège... une heure après ton amant serait mort et ton fils disparu. Tu as compris ?

Elle eut encore un acquiescement machinal... et il sortit...

Il était temps... Jacques entrait...

IV

En approchant de la tonnelle sous laquelle il avait laissé sa femme et son fils, Jacques avait vu un homme passer rapidement près de lui, le frôler presque. Cet homme paraissait venir de chez lui... Sans doute quelque vagabond qui était venu demander l'aumône... Il n'y avait pas pris garde autrement. Mais quand il eut mis le pied dans le petit jardin, il vit sa femme à terre, prostrée, les cheveux et les vêtements en désordre, ayant dans le regard une telle terreur, un tel égarement, qu'il eut une exclamation de stupeur et d'effroi.

Vivement il alla à Marianne.

Celle-ci, sans pouvoir parler, lui désignait du doigt l'homme qui fuyait, puis un mot sortit de ses lèvres closes par l'épouvante :

— Cours... cours...

— Cet homme...

Sans savoir il se précipita.

Il explora les chemins... les ruelles... Plus rien... L'homme avait disparu. Il revint près de Marianne, pris d'une inquiétude terrible. Il jeta un regard sur la voiture, vit son fils qui dormait, mais la mère paraissait toujours aussi terrifiée.

Il demanda :

— Que se passe-t-il ? Quel est cet homme ?

Marianne se releva, une résolution dans le regard.

— Oui, dit-il, je vais tout te dire... Après tu me chasseras si tu veux.

— Te chasser ?

— Mais au moins tu protégeras notre enfant, tu le sauveras !...

Jacques considérait Marianne avec des yeux hébétés. Il crut qu'elle devenait folle. Son fils menacé... Elle chassée ! Que voulait-elle dire ? Il la voyait frémissante, exaltée. Il alla à elle, lui prit la main, l'air compatissant et bon.

— Voyons, lui dit-il avec douceur, calme-toi ! Qu'y a-t-il ?

Marianne bégaya.

— Cet homme...

— Eh bien ?

— Cet homme que tu as vu...

— Oui...

— Cet homme... ce misérable... c'est mon bourreau... l'homme qui m'aura rendue toute folle impossible, l'homme qui a couvert de honte mon visage... l'homme.

Elle ne pouvait plus parler, les mots